

« Internat d'excellence de Sourdun »

Projet porté par le Rectorat de Créteil.
Évalué par l'École d'Économie de Paris.
Ref : HAP_803

Le projet

Le Gouvernement a inscrit le lancement d'internats d'excellence dans les circulaires du 28 mai 2009 et du 8 juillet 2010.

Le dispositif s'adresse à des collégiens, lycéens et étudiants issus de milieu modeste. Il s'agit de tester un nouveau cadre pédagogique capable de promouvoir la réussite d'élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement social ou familial favorable pour développer leur potentiel.

L'internat d'excellence de Sourdun en Seine-et-Marne est le premier établissement entièrement placé sous ce régime.

Il est expérimenté avec le soutien du FEJ dès 2010. Il doit permettre à des collégiens sélectionnés de travailler dans de bonnes conditions.

Sur deux années, le projet prévoit un accompagnement personnel et professionnel effectué par des personnels qualifiés, une aide à la préparation des devoirs, et l'offre de pratiques sportives et culturelles.

Les internes sont regroupés en "maisons" qui procurent le cadre éducatif complémentaire aux activités pédagogiques.

L'École d'économie de Paris est chargée par le FEJ de mesurer les impacts du dispositif sur les résultats scolaires des élèves bénéficiaires.

Le public :
369 élèves de collège

Partenaires :
Ministère des sports,
Secrétariat Général du
Comité Interministériel des
Villes, Ministère de la
défense, entreprises, Science
Po Paris, Fondation culture et
diversité, Opéra de Paris.
Coût du projet : 2 750 000
euros
Cout moyen/jeune : 7317

**La méthode d'évaluation
utilisée :**

L'Expérimentation aléatoire.

La mesure d'impact repose sur la constitution d'un groupe témoin (le contrefactuel) dont les membres ne bénéficient pas du programme, créé pour ressembler le plus possible au groupe test composé de jeunes bénéficiant du programme. L'affectation à l'un ou l'autre groupe est effectuée par tirage au sort parmi les candidats identifiés par une commission de sélection.

258 élèves sur 395 candidats ont été admis à l'internat en 2009 et 2010.

Les parcours des différents jeunes sont ensuite comparés.

LES RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

L'évaluation met en avant les observations suivantes :

Sur les conditions d'études

- ✓ Les heures de cours semblent se dérouler dans de **meilleures conditions à Sourdun. Les classes sont de 19 élèves contre 24 en moyenne dans le groupe témoin.**
- ✓ **La présence en classe y est plus régulière**, les élèves sont trois fois moins nombreux que les élèves témoins à déclarer « sécher les cours ».
- ✓ Les élèves consacrent chaque semaine **deux heures de plus à leurs devoirs** que les élèves témoins, passent **cinq heures de plus en étude** surveillée, sont **deux fois plus nombreux à bénéficier d'un soutien individualisé** de la part d'un de leurs professeurs, et passent trois fois moins de temps devant la télévision.
- ✓ **Les professeurs de Sourdun** sont sélectionnés sur profil, notamment sur leur adhésion au projet éducatif. **Ils sont plus jeunes et plus qualifiés que ceux des établissements témoins.** Ils ont en moyenne trois ans de moins d'ancienneté et 28% d'entre eux sont agrégés contre 18% dans les établissements témoins.

Sur les apprentissages

- ✓ **Au bout de deux ans, Sourdun produit un effet important sur les compétences des élèves en mathématiques.** La différence est de l'ordre de 41% d'un écart-type du score, ce qui signifie qu'en moyenne, un élève qui était initialement classé 45e sur 100 atteint grâce à l'internat le même niveau que celui qui était classé 30e.
- ✓ **On enregistre un effet moindre sur les compétences des élèves en français.**

Sur l'ambition scolaire

- ✓ Comparés aux élèves témoins, **les élèves de Sourdun souhaitent entreprendre des études plus sélectives**, ils sont significativement plus nombreux à envisager d'intégrer une classe préparatoire et d'obtenir au moins un Master.
- ✓ **Leurs parents déclarent plus souvent souhaiter que leur enfant engage des études supérieures et obtienne un Master.**

Sur le dispositif lui-même

- ✓ **Les résultats montrent qu'il est possible, par un dispositif ciblé, d'accroître significativement les compétences et l'ambition scolaires d'élèves d'origine modeste.**

LES SUITES

En 2011, le FEJ soutient le programme de réussite scolaire de 30 nouveaux internats d'excellence.

L'évaluation réalisée par ACADIE confirme que les internats d'excellence produisent des effets positifs sur le parcours des élèves et leur réussite scolaire, le facteur « humain » est déterminant dans le bon fonctionnement au quotidien et la capacité à se montrer innovants.

Aujourd'hui, le dispositif accueille des jeunes de toute origine pour les accompagner vers la réussite au collège et au lycée.

A la rentrée 2022, 307 internats d'excellence labellisés sur le territoire national pouvaient accueillir au moins 30 000 élèves, avec un objectif d'au moins un internat d'excellence par département. Un fond spécifique a été créé en 2020 pour assurer leur financement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Publications sur l'expérimentation

- [Les effets de l'internat d'excellence de Sourdun sur les élèves bénéficiaires : résultats d'une expérience contrôlée](#)
Auteurs : Luc BEHAGHEL, Clément de CHAISEMARTIN, Axelle CHARPENTIER, Marc GURGAND (EEP) avec le concours de la DEPP
- [La place des familles dans les dispositifs de réussite éducative](#)
Auteur : Roxane BRICET (INJEP)
- [Evaluation qualitative du Programme « Internats d'excellence »](#)
Auteur: Stéphanie MOREL (ACADIE)

L'INJEP ET LE FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ)

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le FEJ impulse et soutient des initiatives innovantes sur différents territoires, selon des modalités variées et rigoureusement évaluées.

En savoir plus sur www.injep.fr
